

LES DONNÉES PROBANTES

en promotion de la santé

CE QU'ELLES SONT

Qualitatives et/ou quantitatives validées scientifiquement

- par un protocole de recherche dit "expérimental" administrant un certain degré de preuve (ex : épidémiologie)
- par des recherches relevant d'une variété de disciplines et de secteurs (ex : sciences humaines et sociales)

"De seconde main"

Autrement dit, produites et/ou analysées dans un cadre méthodologique robuste, par des organisations spécialisées (ex : synthèses des données épidémiologiques, rapports d'évaluation, recommandations nationales...).

Issues des savoirs expérientiels des professionnels et des populations

C'est-à-dire des retours sur leur propre expérience à partir d'une méthodologie de recueil et d'analyse solide. Ces savoirs ne sont pas issus de processus scientifiques et ne visent pas à apporter de preuve. Néanmoins, une fois traduits, mis en perspectives et analysés, ils peuvent s'intégrer à une démarche de capitalisation d'expériences.

Intégrées et contextualisées issues du croisement entre des connaissances scientifiques et expérientielles

- Des connaissances relatives aux populations, à leurs expériences, aux différentes problématiques de santé et bien-être
- Des données portant sur des actions, programmes, interventions et stratégies efficaces
- Des données concernant la fréquence, les causes et les facteurs pouvant avoir un effet sur la santé des populations d'un territoire donné : système d'observation de la santé internationale, nationale, ou locale, diagnostics et rapports sur l'état de santé, ...

Produites dans un cadre théorique et méthodologique respectant les principes éthiques en santé publique

Notamment le principe d'autonomie des populations, des libertés individuelles et collectives, non stigmatisation des populations, des cultures, des parcours de vie, ...

Produites dans un contexte spécifique

dont il convient d'analyser le potentiel de transférabilité et d'adaptabilité.

Plus rares et inaccessibles qu'il n'y paraît

Elles nécessitent un important travail de recherche, d'analyse critique et de synthèse avant d'être diffusées et/ou adaptées au contexte local.

CE QU'ELLES NE SONT PAS

Gage de vérité

Il n'existe pas de donnée définitivement probante ; la notion de preuve ne peut avoir valeur de vérité absolue.

- Chaque production scientifique est le fruit d'une construction complexe, ayant vocation à être re-questionnée par les membres de la communauté scientifique.
- Les problématiques de santé et de bien-être des populations sont par définition complexes et évolutives.
- De nouveaux résultats de recherche viennent régulièrement éclairer ces problématiques.
- C'est l'analyse et la confrontation de différents types de données fiables qui permettent de construire des données probantes (recherche, littérature grise, expériences).

Exclusivement épidémiologiques ou issues de recherches systématiques

Les sciences humaines et sociales produisent des connaissances essentielles à la promotion de la santé sans pour autant répondre à un protocole expérimental administrant les plus hauts degrés de preuve.

Une connaissance spontanée

Sur les populations, les problématiques de santé et bien-être des populations, les facteurs d'efficacité des actions : diffuser des données probantes en promotion de la santé suppose un important travail de recherche et d'analyse critique de différentes données, permettant d'estimer la fiabilité des sources et la pertinence de l'information qui sera ensuite transmise aux décideurs ou aux acteurs.

Des actions et programmes systématiquement reproductibles

Chaque donnée doit être considérée au regard de la complexité du contexte dans laquelle elle s'inscrit, il s'agit d'interroger leur transférabilité.

Des réponses clés en mains

Des données probantes portant sur des actions et programmes nécessitent d'être adaptées au contexte, à la pratique, aux politiques et aux besoins des populations. De ce fait, elles ne sont pas toujours pertinentes et/ou adaptables aux problématiques locales.

Des leviers d'action et des facteurs d'efficacité valables en tout temps et en toutes situations

Une fois adaptés au contexte local, ils doivent s'inscrire dans un processus de décisions (comment les appliquer ? Quel plan de mise en œuvre définir ?) et d'évaluation (est-ce que les mesures mises en œuvre ont été efficaces dans le contexte actuel et en quoi ont-elles été efficaces/moins efficaces ?)

Pour en savoir plus
contact@ireps-lorraine.fr
03 83 47 83 10

Avec le soutien financier de l'ARS Grand Est
Février 2018